



LA ROCHELLE



T2-N°A2.09
BATIMENT A - R+2

SURFACES HABITABLES

Entrée+PL	5.80 m ²
Séjour/cuisine	17.30 m ²
Chambre +PL	10.90 m ²
SDE/WC	5.50 m ²

TOTAL HABITABLE : **39.50 m²**

Balcon 4.60 m²

LEGENDE:

	Fenêtre +partie fixe latérale + allège pleine		Fenêtre double +partie fixe latérale+allège vitrée	ETG	Etagères
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée		Fenêtre +partie fixe latérale + allège vitrée	TE	Tableau électrique
	Fenêtre +partie fixe latérale + allège maçonnerie		Fenêtre +partie fixe latérale + allège maçonnerie	EV	Evier
	Fenêtre simple + allège maçonnerie		Fenêtre simple + allège vitrée	LV	Lave-vaisselle
	Fenêtre simple + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	R	Réfrigérateur
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	F	Four
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	PL	Placard
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	T	Tiroir
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	LL	Lave linge
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	AV	Allège vitrée
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	AM	Allège maçonnerie
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	AP	Allège pleine
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	GC	Garde corps
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	muret	Muret maçonné
	Fenêtre double + allège vitrée		Fenêtre double + allège vitrée	SO	Store occultant

La société se réserve le droit d'apporter des modifications ou des adaptations dues à des impératifs d'ordre technique ou administratif en ce qui concerne les dimensions libres, les équipements, les gaines et les faux-plafonds. Les emplacements dévolus aux équipements ménagers sont représentés sur le plan de vente en correspondance avec les différents raccordements nécessaires en électricité et en eau. Le mobilier est représenté à titre indicatif, seule la liste du mobilier annexée au contrat de réservation et au bail commercial est contractuelle. La société se réserve la possibilité d'adapter ou de substituer certains éléments du mobilier en accord avec le décorateur et le gestionnaire.